

Imprimé n° 1

Direction régionale 1 :

Direction régionale 2 :

RÉSERVÉ A LA D.R.												
Numéro de saisie... <table style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20px; border: 1px solid black;"> </td> <td style="width: 20px; border: 1px solid black;"> </td> <td style="width: 20px; border: 1px solid black;"> </td> <td style="width: 20px; border: 1px solid black;"> </td> <td style="width: 20px; border: 1px solid black;"> </td> <td style="width: 20px; border: 1px solid black;"> </td> <td style="width: 20px; border: 1px solid black;"> </td> <td style="width: 20px; border: 1px solid black;"> </td> <td style="width: 20px; border: 1px solid black;"> </td> <td style="width: 20px; border: 1px solid black;"> </td> <td style="width: 20px; border: 1px solid black;"> </td> <td style="width: 20px; border: 1px solid black;"> </td> </tr> </table> <div style="text-align: right; margin-top: 5px;">LOT</div>												

Nom de l'enquêteur : M.

I. - GÉNÉRALITÉS, ÉTAT CIVIL

A reporter de la fiche-adresse

Type d'enregistrement.....	1	TY			
Région au R.P.....		RP			
Numéro du questionnaire.....	NO	GR	CLÉ		
Caractéristiques individuelles au R.P.....	S	AN	INC	TA	CS

Questionnaire confidentiel – Enquête statistique obligatoire

Enquête statistique obligatoire (loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistique). Tout défaut de réponse ou une réponse sciemment inexacte peut entraîner l'application d'une peine d'amende.

Questionnaire confidentiel destiné à l'INSEE.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit aux individus un droit d'accès et de rectification pour les informations les concernant. Ce droit d'accès peut être exercé pendant le délai où ces informations sont gardées sous forme nominative auprès des Directions régionales de l'INSEE.

Visa n° 85 X 030 EC du ministre de l'Économie, des Finances et du Budget (INSEE), valable pour les données de l'année 1985.

Prénom :

.....

Adresse actuelle :

- Département (voir carte n° 1)

DE

- Commune :

.....

(Pour Paris, ajouter l'arrondissement)

RÉSERVÉ A LA D.R.
CE

Date d'enquête.....

- 1. du 15 avril au 21 avril
- 2. du 22 avril au 28 avril
- 3. du 29 avril au 5 mai
- 4. du 6 mai au 12 mai
- 5. du 13 mai au 19 mai
- 6. du 20 mai au 26 mai
- 7. du 27 mai au 2 juin
- 8. du 3 juin au 9 juin
- 9. au-delà du 9 juin

1
2
3
4
5
6
7
8
9

DEN

Résultat d'interview :

1
RI

L'adresse actuelle est-elle :

- 1. Identique à celle du recensement
- 2. Différente de celle du recensement et connue

1
2

ARP

L'enquête est réalisée par la D.R. désignée lors du tirage (D.R. 1)

1
2

DR

L'enquête a été confiée à une autre D.R. (D.R. 2)

1. Sexe { 1. Masculin
2. Féminin

1
2

SE

2. Date et lieu de naissance :

- Mois de naissance

--	--

MNE

- Année de naissance (trois derniers chiffres) 1

--	--	--

ANE

- Commune :

--

(Pour Paris, ajouter l'arrondissement)

RÉSERVÉ A LA D.R.		

CN

- Département, ou pays pour l'outre-mer et l'étranger (voir carte n° 1)

--	--

DN

- Si vous êtes né(e) dans un pays d'outre-mer, ou à l'étranger, précisez l'année de votre arrivée en France (inscrire les deux derniers chiffres)

--	--

EFR

3. a. Quel est votre statut matrimonial au sens légal ?

- 1. Célibataire
- 2. Marié(e) (ou remarié(e))
- 3. Veuf (veuve)
- 4. Divorcé(e) ou légalement séparé(e)

1
2
3
4

ME

b. En fait, actuellement, vivez-vous en couple (au même domicile) ?

- 1. Non
- 2. Oui, avec votre conjoint légal
- 3. Oui, avec une personne avec qui vous n'êtes pas marié(e)

1
2
3

SFE

4. SI 2, 3, 4 A LA QUESTION 3. a :
Date de mariage (mois et année)
• En cas de remariage, date du premier mariage.

--	--

MM AM

5. Nombre d'enfants
• Y compris les enfants adoptés ou en tutelle, les enfants que vous avez eus et qui ne vivent plus avec vous.
• A l'exclusion des enfants décédés moins d'un mois après leur naissance.

--

NEFE

- 1^{er} enfant
- 2^e enfant
- 3^e enfant
- 4^e enfant
- 5^e enfant
- 6^e enfant
- 7^e enfant
- 8^e enfant
- 9^e enfant
- 10^e enfant

MEN1 AEN1
MEN2 AEN2
MEN3 AEN3
MEN4 AEN4
MEN5 AEN5
MEN6 AEN6
MEN7 AEN7
MEN8 AEN8
MEN9 AEN9
MEN10 AEN10

6. Date de naissance de ces enfants (mois et année)
• Commencer par l'aîné et continuer dans l'ordre des naissances.

7. Nationalité

- Français de naissance (y compris par réintégration)
- Devenu français par naturalisation, mariage, déclaration ou option
- Étranger

↳ Indiquez la nationalité :

1. Portugais
2. Espagnol
3. Italien
4. Autre ressortissant de la CEE : Allemand (RFA), Britannique, Belge, Néerlandais, Irlandais, Luxembourgeois, Danois, Grec
5. Algérien
6. Marocain
7. Tunisien
8. R ressortissant des pays d'Afrique noire
9. Turc
0. Autre ou apatride

	1
	2
	3

NE

	1
	2
	3
	4
	5
	6
	7
	8
	9
	0

NETRE

8. Occupation actuelle

1. Exerce une profession, a un emploi, travaille en aidant un membre de sa famille dans sa profession, même sans être salarié
- Est sans travail et recherche un emploi
 - 2. A déjà exercé une activité professionnelle
 - 3. N'a jamais exercé d'activité professionnelle
4. Étudiant - Élève
5. Militaire du contingent (faisant son service légal)
6. Retraité (d'une activité personnelle), bénéficiaire d'une préretraite (payée par les ASSEDIC ou l'entreprise), retiré des affaires (ancien commerçant, ancien agriculteur, etc.)
- Autre inactif
 - 7. Ayant exercé une activité professionnelle
 - 8. N'ayant jamais exercé d'activité professionnelle

	1
	2
	3
	4
	5
	6
	7
	8

FE

►► Q. 10

►► FIN DE L'ENQUÊTE

►► Q. 10

9. SI 1, 2, 6, 7 A LA QUESTION PRÉCÉDENTE

En quelle année avez-vous commencé à exercer régulièrement une activité professionnelle ? 19

- L'apprentissage et l'activité professionnelle exercée dans le cadre d'un contrat emploi-formation seront assimilés à un premier emploi.
- A l'inverse, les stages scolaires, universitaires, post-scolaires, post-universitaires, les activités purement occasionnelles exercées en cours d'études ne seront pas considérés comme première activité professionnelle.

--	--

AEP

10. Si vous avez effectué votre service militaire obligatoire, veuillez en préciser la date

• Année de début..... 19

• Année de fin..... 19

--	--

SMD

--	--

SMF

II. - SITUATION PROFESSIONNELLE A LA DATE DE L'ENQUÊTE

Si la réponse à la question 8 est :

- 1 → décrivez la situation professionnelle actuelle.
- 2, 6 ou 7 → indiquez la situation professionnelle lors du dernier emploi ou du départ à la retraite.
- 3, 4 ou 8 → passez directement à la question 25.

11.

Profession principale. (Précisez le plus possible ; exemples : ouvrier électricien d'entretien, ouvrier spécialisé sur chaîne, dessinateur d'études en électricité, ingénieur chimiste, caissière de libre-service, employé de comptabilité, etc.)

.....

.....

.....

RÉSERVÉ A LA D.R.	
PCSE	

12.

Aidez-vous un membre de votre famille dans son travail, sans être salarié ?

(exploitation agricole, commerce, artisanat, profession libérale).

1. Oui.....

- Si OUI, profession de la personne secondée dans son travail :

.....
Exemples : exploitant agricole, boulanger-pâtissier, épicier, entrepreneur de travaux publics, etc.

	1
--	---

13.

Exercez-vous cette profession principale :

- à votre compte :
 - 2. Exploitant agricole (propriétaire, fermier, métayer)
 - 3. Employeur ou travailleur indépendant (artisan, commerçant, industriel, profession libérale)
 - 4. Chef d'entreprise salarié : gérant de S.A.R.L., P.D.G., etc. ; personne ne travaillant qu'à la commission
- comme salarié :
 - 5. Travailleur à domicile pour le compte d'une ou plusieurs entreprises ..
 - 6. Apprenti sous contrat
 - 7. Salarié d'un parent qui travaille à son compte
 - 8. Salarié placé par l'intermédiaire d'une entreprise de travail intérimaire ..
 - 9. Autre salarié

→

Nombre de salariés employés :

	2
	3
	4
	5
	6
	7
	8
	9
STE	

▶▶ Q. 17

▶▶ Q. 15

14.

SEULEMENT POUR LES "AUTRES SALARIÉS", 9 EN QUESTION 13. :

a Avez-vous un contrat de travail à durée déterminée ou un contrat saisonnier ?

- 1. Un contrat saisonnier
- 2. Un autre contrat de travail à durée déterminée (y compris contrat emploi-formation) ...
- 0. Ni l'un ni l'autre

→ Durée totale prévue du contrat (en mois)

	1
	2
	0
DETE	

DUDETE	

b Êtes-vous :

- 1. En période d'essai
- 2. Stagiaire • Précisez ci-dessous la nature et la durée du stage
- 0. Ni l'un ni l'autre

→ Nature du stage :

- 1. Stage de formation rémunéré (FPA, etc.), stage de formation, reconversion, recyclage organisé par l'employeur sur le temps de travail
- 2. Stage à l'entrée de certaines professions (avocat, expert-comptable, etc.), stage de début d'emploi
- 3. Stage en entreprise sans garantie d'emploi futur

→ Durée totale du stage (en semaines)

- Inscrire 98 si cette durée est supérieure à un an et demi.

	1
	2
	0
STJE	

	1
	2
	3
STAGE	

DUSTAGE	

15.

POUR LES SALARIÉS, 5 A 9 EN QUESTION 13 :

a Classification de votre emploi actuel

• Entourez le numéro de la rubrique indiquée

- Ouvrier : 0. Ouvrier sans indication de qualification
1. Manœuvre ou manœuvre spécialisé
 2. Ouvrier spécialisé (OS, O1, O2, O3, etc.)
 3. Ouvrier qualifié ou hautement qualifié (P1, P2, P3, etc.), technicien d'atelier
4. Employé
5. Technicien
6. Agent de maîtrise dirigeant directement des ouvriers ou employés (ou ne dirigeant personne)
7. Agent de maîtrise dirigeant des techniciens ou d'autres agents de maîtrise
8. Ingénieur ou cadre (les employés, techniciens, agents de maîtrise, n'ayant pas la qualité de cadre, ne devront pas se classer ici, même s'ils cotisent à une caisse de retraite des cadres)
9. Autres cas

b Précisez : coefficient, niveau, échelon, position hiérarchique, grade, catégorie statutaire

RÉSERVÉ
A LA D.R.

OE

16.

a POUR LES OUVRIERS, 0 A 3 EN QUESTION 15. a :

En quoi consiste surtout votre travail ?

1. Installation, réparation, maintenance, entretien ou réglage des matériels de votre entreprise
2. Aménagement, entretien ou réparation des locaux de votre entreprise
3. Installation, réparation, entretien ou réglage de matériels ou de locaux n'appartenant pas à votre entreprise
4. Contrôles ou essais
5. Manutention, magasinage, transport
6. Production, exploitation, chantiers
7. Autres • Préciser

	1
	2
	3
	4
	5
	6
	7

FONCTOE

b POUR LES EMPLOYÉS, 4 EN QUESTION 15. a ET LES AGENTS DE L'ÉTAT ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES DE CATÉGORIE C, D OU ÉQUIVALENT :

Décrivez votre travail personnel :

En quoi consiste surtout votre travail personnel ?

01. Dactylo, saisie (sans secrétariat)
02. Secrétariat
03. Archivage, classement, écritures
04. Accueil (sans vente)
05. Caisse (sans autre participation à la vente)
06. Vente
07. Comptabilité, facturation
08. Gestion du personnel
09. Surveillance
10. Entretien de locaux, de matériel
11. Gestion (sauf personnel, comptabilité), vérification de documents, formalités administratives
12. Autres (préciser : standard, contentieux, polyvalents, etc.)

	01
	02
	03
	04
	05
	06
	07
	08
	09
	10
	11
	12

FONCTEE

16.

POUR LES TECHNICIENS, AGENTS DE MAÎTRISE, INGÉNIEURS OU CADRES, 5 A 8 EN QUESTION 15. a, ET POUR LES AGENTS DE L'ÉTAT ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES DE CATÉGORIE A, B, OU ÉQUIVALENT :

c

Quelle est votre fonction principale ?

1. Directeur général ou un des adjoints directs
2. Fonction administrative, financière ou comptable
3. Fonction commerciale ou technico-commerciale
4. Production, fabrication, chantiers
5. Entretien, travaux neufs, maintenance, dépannage
6. Études, essais, méthodes, recherche
7. Informatique
8. Autres fonctions (sécurité, santé, enseignement, etc.) • Préciser :
9. Ne sait pas se classer (polyvalent, petites entreprises, etc.)

	1
	2
	3
	4
	5
	6
	7
	8
	9

FONCTCE

17.

ÉTABLISSEMENT industriel, commercial, exploitation agricole, etc., que vous dirigez, si vous êtes établi à votre compte.

ÉTABLISSEMENT qui vous emploie si vous êtes salarié ou si vous aidez un membre de votre famille dans son travail.

• ATTENTION ! Ne pas confondre cet établissement avec le siège social de l'entreprise ou de la société, sauf dans quelques cas particuliers : chantiers de travaux publics par exemple. Pour les intérimaires, voir l'instruction.

a

Nom (ou raison sociale)

Rue (ou-lieu-dit) N°

Commune

Département

b

Activité de cet établissement • Préciser le plus possible

.....

.....

.....

c

Nombre de salariés occupés dans l'établissement :

• Ne pas compter les gens de maison ni les apprentis ; dans l'agriculture, compter seulement les salariés permanents.

1. 0 à 2 salariés

2. 3 à 9 salariés

3. 10 à 49 salariés

4. 50 à 499 salariés

5. 500 salariés ou plus

6. Ne sait pas

RÉSERVÉ A LA D.R.		
Établissement :		
DTE	CETE	
AETE		
CLETE		
Entreprise :		
AEPE		
CLEPE	CJE	CHIFE

	1
	2
	3
	4
	5
	6

NSE

18.

Dans le cas d'une exploitation agricole, veuillez préciser :

— la superficie de l'exploitation (en hectares s.a.u. et ares si cette superficie est inférieure à 5 ha)

— l'orientation des productions agricoles (voir carte n° 1)

(hectares)	(ares)	} ►► Q. 20
SUPH	SUPA	
SPE		

19.

POUR LES SALARIÉS DE L'ÉTAT OU D'UNE COLLECTIVITÉ LOCALE :

a

Quel est votre statut ?

- 1. Fonctionnaire ou agent titulaire ou stagiaire
- Agent non titulaire : 2. Contractuel (sans limitation de durée)
- 3. Contractuel (pour une durée limitée)
- 4. Auxiliaire
- 5. Vacataire
- 6. Autre cas • Préciser

	1
	2
	3
	4
	5
	6

TITE

b

Quel est votre grade ?

20.

Exercez-vous la profession principale déclarée à la question 11 ?

- 1. A temps complet
- 2. A temps partiel, plus que le mi-temps
- 3. A temps partiel, mi-temps
- 4. A temps partiel, moins que le mi-temps

	1
	2
	3
	4

TPE

21.

Vos horaires de travail sont-ils ? (Une seule réponse) :

- 1. Les mêmes tous les jours
- 2. Alternants : 2 x 8, 2 équipes, 2 brigades, etc.
- 3. Alternants : 3 x 8, 3 équipes, 3 brigades, etc., ou plus
- 4. Différents d'un jour à l'autre, mais fixés par l'entreprise
- 5. Modifiables par vous-même, d'un jour à l'autre, dans un système du type « horaires à la carte »
- 6. Variables d'un jour à l'autre, déterminés par vous-même

	1
	2
	3
	4
	5
	6

HORE

22.

Travaillez-vous à la chaîne ? Oui

Non

	1
	2

CHAÎNE

23.

A quelle date avez-vous commencé à travailler pour l'ENTREPRISE (la société) qui vous emploie (ou que vous dirigez) actuellement ? Année 19

--	--

ANCA

Si l'année indiquée ci-dessus est 1984 ou 1985 Mois

--	--

ANCM

24.

SI LA RÉPONSE A LA QUESTION 8. EST 2, 6 OU 7 :

Quelle était la date de la fin du dernier emploi ou du départ à la retraite ?

Année 19

--	--

AFA

Mois

--	--

MFA

III. – SITUATION PROFESSIONNELLE AU 30 AVRIL 1980

Reportons-nous, maintenant, 5 années en arrière et examinons ensemble votre situation professionnelle au 30 avril 1980

25.

Occupation principale au 30 avril 1980 :

- 1. Exerçait une profession ; avait un emploi ; travaillait en aidant un membre de sa famille dans sa profession, même sans être salarié
- Était sans travail et recherchait un emploi { 2. Avait déjà exercé une activité professionnelle
- 3. N'avait jamais exercé d'activité professionnelle
- 4. Était étudiant, élève
- 5. Était militaire du contingent
- 6. Était retraité (d'une activité personnelle), bénéficiaire d'une préretraite (payée par les ASSEDIC ou l'entreprise), retiré des affaires (ancien commerçant, ancien agriculteur, etc.) ..
- 7. Autre inactif

1
2
3
4
5
6
7

▶▶ Q. 38

FA

- Si la réponse à la question 25 est 1, décrivez la situation professionnelle au 30 avril 1980.
- Si la réponse est 2, décrivez la situation lors du dernier emploi antérieur au 30 avril 1980.

26.

Profession principale. (Précisez le plus possible ; exemples : ouvrier électricien d'entretien, ouvrier spécialisé sur chaîne, dessinateur d'études en électricité, ingénieur chimiste, caissière de libre-service, employé de comptabilité, etc.)

.....
.....
.....

RÉSERVÉ A LA D.R.
.....
PCSA

27.

Aidez-vous un membre de votre famille dans son travail, sans être salarié ? (exploitation agricole, commerce, artisanat, profession libérale).

1. Oui ...

- Si OUI, profession de la personne secondée dans son travail :

Exemples : Exploitant agricole, boulanger-pâtissier, épicier, entrepreneur de travaux publics, etc.

1

▶▶ Q. 31

28.

Exerciez-vous cette profession principale :

- à votre compte : 2. Exploitant agricole (propriétaire, fermier, métayer)
- ↳ Nombre de salariés employés : 3. Employeur ou travailleur indépendant : artisan, commerçant, industriel, profession libérale
- 4. Chef d'entreprise salarié : gérant de S.A.R.L., P.D.G., etc. ; personne ne travaillant qu'à la commission
- comme salarié : 5. Travailleur à domicile pour le compte d'une ou plusieurs entreprises
- 6. Apprenti sous contrat
- 7. Salarié d'un parent qui travaille à son compte
- 8. Salarié placé par l'intermédiaire d'une entreprise de travail intérimaire
- 9. Autre salarié

2
3
4
5
6
7
8
9

STA

29.

POUR LES SALARIÉS, 5 A 9 EN QUESTION 28 :

a Classification de votre emploi au 30 avril 1980

• Entourez le numéro de la rubrique indiquée

- Ouvrier : 0. Ouvrier sans indication de qualification
 - 1. Manœuvre ou manœuvre spécialisé
 - 2. Ouvrier spécialisé (OS, 01, 02, 03, etc.)
 - 3. Ouvrier qualifié ou hautement qualifié (P1, P2, P3, etc.), technicien d'atelier
- 4. Employé
- 5. Technicien
- 6. Agent de maîtrise dirigeant directement des ouvriers ou employés (ou ne dirigeant personne)
- 7. Agent de maîtrise dirigeant des techniciens ou d'autres agents de maîtrise
- 8. Ingénieur ou cadre (les employés, techniciens, agents de maîtrise, n'ayant pas la qualité de cadre, ne devront pas se classer ici, même s'ils cotisent à une caisse de retraite des cadres)
- 9. Autres cas.

b Précisez : coefficient, niveau, échelon, position hiérarchique, grade, catégorie statutaire

.....

RÉSERVÉ A LA D.R.
□ QA

30.

a POUR LES OUVRIERS, 0 A 3 EN QUESTION 29. a :

En quoi consistait surtout votre travail ?

- 1. Installation, réparation, maintenance, entretien ou réglage des matériels de votre entreprise
- 2. Aménagement, entretien ou réparation des locaux de votre entreprise
- 3. Installation, réparation, entretien ou réglage de matériels ou de locaux n'appartenant pas à votre entreprise
- 4. Contrôles ou essais
- 5. Manutention, magasinage, transport
- 6. Production, exploitation, chantiers
- 7. Autres (préciser)

	1
	2
	3
	4
	5
	6
	7

FONCTOA

b POUR LES EMPLOYÉS, 4 EN QUESTION 29. a, ET LES AGENTS DE L'ÉTAT ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES DE CATÉGORIE C, D OU ÉQUIVALENT :

Décrivez votre travail personnel :

.....

En quoi consistait surtout votre travail personnel ?

- 01. Dactylo, saisie (sans secrétariat)
- 02. Secrétariat
- 03. Archivage, classement, écritures
- 04. Accueil (sans vente)
- 05. Caisse (sans autre participation à la vente)
- 06. Vente
- 07. Comptabilité, facturation
- 08. Gestion du personnel
- 09. Surveillance
- 10. Entretien de locaux, de matériel
- 11. Gestion (sauf personnel, comptabilité), vérification de documents, formalités administratives
- 12. Autres (préciser : standard, contentieux, polyvalents, etc.)

	01
	02
	03
	04
	05
	06
	07
	08
	09
	10
	11
	12

FONCTEA

30.

POUR LES TECHNICIENS, AGENTS DE MAÎTRISE, INGÉNIEURS OU CADRES, 5 A 8 EN QUESTION 29. a, ET POUR LES AGENTS DE L'ÉTAT ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES DE CATÉGORIES A, B, OU ÉQUIVALENT :

c

Quelle était votre fonction principale ?

1. Directeur général ou un des adjoints directs
2. Fonction administrative, financière ou comptable
3. Fonction commerciale ou technico-commerciale
4. Production, fabrication, chantiers
5. Entretien, travaux neufs, maintenance, dépannage
6. Études, essais, méthodes, recherche
7. Informatique
8. Autres fonctions (sécurité, santé, enseignement, etc.) • Préciser :
9. Ne sait pas se classer (polyvalent, petites entreprises, etc.)

	1
	2
	3
	4
	5
	6
	7
	8
	9

FONCTCA

31.

ÉTABLISSEMENT industriel, commercial, exploitation agricole, etc., que vous dirigiez si vous étiez établi à votre compte.

ÉTABLISSEMENT qui vous employait si vous étiez salarié ou si vous aidiez un membre de votre famille dans son travail.

• **ATTENTION !** Ne pas confondre cet établissement avec le siège social de l'entreprise ou de la société, sauf dans quelques cas particuliers : chantiers de travaux publics par exemple. Pour les intérimaires, voir l'instruction.

a

Nom (ou raison sociale)

Rue (ou lieu-dit) N°

Commune

Département

b

Activité de cet établissement • Préciser le plus possible

.....

.....

.....

c

Nombre de salariés occupés dans l'établissement :

• Ne pas compter les gens de maison ni les apprentis ; dans l'agriculture, compter seulement les salariés permanents.

1. 0 à 2 salariés
2. 3 à 9 salariés
3. 10 à 49 salariés
4. 50 à 499 salariés
5. 500 salariés ou plus
6. Ne sait pas

RÉSERVÉ A LA D.R.

Établissement :

DETA CETA

AETA

CLETA CHET

Entreprise :

AEPA

CLEPA CJA CHIFA

	1
	2
	3
	4
	5
	6

NSA

32.

Dans le cas d'une exploitation agricole, veuillez préciser :

— la superficie de l'exploitation (en hectares s.a.u. et ares si cette superficie est inférieure à 5 ha)

— l'orientation des productions agricoles (voir carte n° 1).

(hectares) (ares)

SUPHA SUPAA

SPEA

» Q. 34

33.

POUR LES SALARIÉS DE L'ÉTAT OU D'UNE COLLECTIVITÉ LOCALE :

a Quel était votre statut ?

- 1. Fonctionnaire ou agent titulaire ou stagiaire
- Agent non titulaire : 2. Contractuel (sens limitation de durée)
- 3. Contractuel (pour une durée limitée)
- 4. Auxiliaire
- 5. Vacataire
- 6. Autre cas • Préciser

	1
	2
	3
	4
	5
	6

TITA

b Quel était votre grade ?

.....

34.

Exerciez-vous la profession principale déclarée à la question 26 ?

- 1. A temps complet
- 2. A temps partiel, plus que le mi-temps
- 3. A temps partiel, mi-temps
- 4. A temps partiel, moins que le mi-temps

	1
	2
	3
	4

TPA

35.

Vos horaires de travail étaient-ils ? (Une seule réponse) :

- 1. Les mêmes tous les jours
- 2. Alternants : 2 x 8, 2 équipes, 2 brigades, etc.
- 3. Alternants : 3 x 8, 3 équipes, 3 brigades, etc., ou plus
- 4. Différents d'un jour à l'autre, mais fixés par l'entreprise
- 5. Modifiables par vous-même. d'un jour à l'autre, dans un système du type « horaires à la carte »
- 6. Variables d'un jour à l'autre, déterminés par vous-même

	1
	2
	3
	4
	5
	6

HORA

36.

Travailliez-vous à la chaîne ? Oui

Non

	1
	2

CHAÎNA

37.

En quelle année aviez-vous commencé à travailler pour l'entreprise (la société) qui vous employait (ou que vous dirigiez) au 30 avril 1980 ? Année 19

.....

ANCAA

38.

Où habitiez-vous le 30 avril 1980 ?

- 1. Dans le même logement que maintenant
- 2. Dans un autre logement, mais situé dans la même commune (ou le même arrondissement de Paris) que maintenant
- 3. Dans une autre commune (ou arrondissement de Paris)

Commune :

.....

(Pour Paris, ajouter l'arrondissement)

	1
	2
	3

MRX

RÉSERVÉ A LA D.R.

.....

CA

Département (voir carte n° 1)

.....

DA

IV. – DÉROULEMENT DES ÉTUDES OU DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE

39.

En quelle année avez-vous cessé de fréquenter régulièrement l'école ou l'université ?

AFEE

- L'année de fin d'études sera déterminée sans tenir compte de l'apprentissage ou des études post-scolaires, c'est-à-dire des :
 - Cours professionnels suivis dans le cadre de l'apprentissage.
 - Stages de formation professionnelle des adultes : F.P.A.
 - Stages de formation ou de spécialisation suivis à la suite d'un contrat d'embauche (y compris les contrats emploi-formation) dans une entreprise (ou administration) ou d'un engagement dans l'armée.
 - Stages de formation continue, de perfectionnement, d'adaptation, de reconversion suivis en cours de vie active.
 - Cycles pour adultes dans les universités et les I.U.T., cours de promotion supérieure du travail (C.N.A.M. et instituts associés, etc.), cours de promotion sociale, cours professionnels, cours du soir, etc.
 - Études reprises après une interruption due à des causes autres que la maladie ou le service militaire obligatoire.

- Si la personne interrogée est en cours d'études, mettre 90.

A - ÉTUDES PRIMAIRES DU PREMIER DEGRÉ
(y compris les classes primaires des lycées et collèges)

40.

En quelle année avez-vous terminé vos études primaires du 1^{er} degré ?

ASP

41.

Dans le cadre de ces études primaires, avez-vous obtenu le certificat d'études primaires (C.E.P.) ou le diplôme d'études primaires préparatoires (D.E.P.P.) ?

Non
Oui

	1
	2
CEP	

42.

Quelle orientation avez-vous suivie à la fin de vos études primaires ?

.....

.....

.....

ORP

Inscrire la réponse en clair et reporter le numéro de code-carte n° 1

**B - ÉTUDES SECONDAIRES, ÉTUDES PRIMAIRES SUPÉRIEURES.
ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL**

43.

Avez-vous fait des études secondaires, des études primaires supérieures ?
(à l'exclusion des enseignements technologiques, de l'enseignement technique ou professionnel long ou court classés en D ou E ; à l'exclusion des sections d'éducation professionnelle et de l'éducation spécialisée classées en C) ?

Anciennement : Écoles primaires supérieures, cours complémentaires, groupes d'observation dispersés (G.O.D.) ; écoles normales d'instituteurs, collèges d'enseignement général (C.E.G.), collèges d'enseignement secondaire (C.E.S.), lycées, (à l'exclusion des sections techniques des collèges techniques et des lycées d'enseignement professionnel (L.E.P.) classés en D ou E et des sections d'éducation professionnelle classées en C).

Actuellement : Collèges, lycées, écoles et collèges privés équivalents (à l'exclusion des collèges et lycées techniques ou agricoles classés en D ou E ; à l'exclusion des sections d'éducation spécialisée, des groupes de classes ateliers et des écoles nationales de perfectionnement pour handicapés classés en C).

- Non.....
- En cours...
- Oui.....

	1
	2
	3

►► Q. 47

ENS

44.

SI OUI OU EN COURS A LA QUESTION 43.

Veillez remplir le tableau I en indiquant soigneusement les années d'études secondaires, y compris les redoublements pour cause d'échec, de maladie, etc.

TABLEAU I - ÉTUDES DU SECOND DEGRÉ

Classes	1 ^{er} Cycle				2 ^e Cycle		
	6 ^e	5 ^e	4 ^e (a)	3 ^e (b)	2 ^e	1 ^{re}	Terminale (2 ^e Bac.)
	Ancienne année préparatoire d'E.P.S.	Ancienne 1 ^{re} année d'E.P.S. ou de Cours complémentaire	Ancienne 2 ^e année d'E.P.S. ou de Cours complémentaire	Ancienne 3 ^e année d'E.P.S. ou de Cours complémentaire	Ancienne 1 ^{re} année d'École normale ou de Brevet supérieur	Ancienne 2 ^e année d'École normale ou de Brevet supérieur	Ancienne 3 ^e année d'École normale ou de Brevet supérieur
Années	19__ à 19__	19__ à 19__	19__ à 19__	19__ à 19__	19__ à 19__	19__ à 19__	19__ à 19__
	19__ à 19__	19__ à 19__	19__ à 19__	19__ à 19__	19__ à 19__	19__ à 19__	19__ à 19__
	19__ à 19__	19__ à 19__	19__ à 19__	19__ à 19__	19__ à 19__	19__ à 19__	19__ à 19__

(a) y compris les classes préprofessionnelles de niveau C.F.P.N. (b) y compris les classes préparatoires à l'apprentissage C.P.A.

RÉSERVÉ A LA D.R.	
NES	AES
NSS	ASS
NRS	NAS

Précisez le nom et la nature du ou des établissements où vous avez suivi ces études :

.....

.....

.....

45.

Quel a été le diplôme le plus élevé obtenu ?

1. Aucun diplôme de l'enseignement secondaire.....
2. Certificat d'études complémentaires ou Certificat d'études primaires (C.E.P.) obtenu en cours d'études secondaires, Diplôme de fin d'études obligatoires (D.F.E.O.) ...
3. Brevet d'études du 1^{er} cycle (B.E.P.C.), Brevet élémentaire (B.E.) ou Brevet d'enseignement primaire supérieur (B.E.P.S.), Brevet des collèges.....
4. Baccalauréat 1^{re} partie ou probatoire (à l'exclusion des séries techniques) ou Certificat de fin d'études secondaires (C.F.E.S.).....
5. Brevet supérieur (B.S.).....

Baccalauréat (anciennement 2^e Bac)

6. A ou Philosophie ou Philosophie-Lettres.....
7. D, D' ou Sciences expérimentales ou Philo-sciences ou Mathématiques et sciences de la nature ou Sciences agronomiques et techniques.....
8. C ou Mathématiques élémentaires ou Mathématiques et sciences physiques.....
9. B ou Technique et économie ou Économique et social.....
0. E ou Mathématiques et technique.....

	1
	2
	3
	4
	5

	6
	7
	8
	9
	0

DSX

46.

Quelle orientation avez-vous suivie à la suite de ces études secondaires ?

.....

.....

.....

Inscrire la réponse en clair et reporter le numéro de code-carte n° 1

--	--

ORS

C - SECTIONS D'ÉDUCATION PROFESSIONNELLE.
ÉDUCATION SPÉCIALISÉE :
GROUPES DE CLASSES ATELIERS,
SECTIONS D'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE.
ÉCOLES NATIONALES DE PERFECTIONNEMENT
POUR HANDICAPÉS.

47.

Avez-vous fréquenté une section d'éducation professionnelle, une classe atelier ou une section d'éducation spécialisée (S.E.S.), une école nationale de perfectionnement pour handicapés ?

- Non
- En cours
- Oui

	1
	2
	3

ES

▶▶ Q. 51

48.

SI OUI OU EN COURS A LA QUESTION 47.

Quelles ont été les années d'entrée et de sortie de ce cycle de formation ?

- Année d'entrée
- Année de sortie ...
Si en cours mettre 90

--	--	--

AEES

--	--	--

ASES

49.

Si vous vous êtes présenté à un ou plusieurs examens professionnels, précisez :

a Le diplôme le plus élevé obtenu :

Inscrire la réponse en clair et reporter le numéro de code-carte n° 4

--	--

DES

b La spécialité de ce diplôme :

Préciser le plus possible

RÉSERVÉ A LA D.R.			
<table border="1" style="width: 50%; height: 20px; margin: 0 auto;"> <tr> <td style="width: 15px;"></td> <td style="width: 15px;"></td> <td style="width: 15px;"></td> </tr> </table> <p style="font-size: x-small; margin-top: 2px;">SPES</p>			

50.

Quelle orientation avez-vous suivie à la suite de ce cycle de formation ?

Inscrire la réponse en clair et reporter le numéro de code-carte n° 1

--	--

ORES

51.

Avez-vous suivi un enseignement technique ou professionnel long, menant aux Brevets d'enseignement industriel (B.E.I.), commercial (B.E.C.), hôtelier (B.E.H.), agricole (B.E.A. ou B.A.T.A.) ; aux Brevets de technicien (B.T.), au B.S.E.C., aux Baccalauréats de technicien (F ou G ou H) ; à une Formation de niveau technicien ; au diplôme de 1^{er} cycle des écoles de notariat ; à la Capacité en Droit ?

- Lycées techniques ou anciens collèges techniques ou anciennes écoles nationales professionnelles (E.N.P.) ou anciennes écoles pratiques de commerce ou d'industrie ou anciens collèges d'enseignement industriel, commercial, familial et social ; écoles de métiers ; lycées agricoles ; sections de niveau technicien des Écoles nationales de la marine marchande ; classes de préparation aux écoles d'infirmières ; écoles privées équivalentes ; centres d'entreprises ou interentreprises, écoles dépendant de professions menant à une formation de technicien sans participation régulière à la production.
- La Capacité en Droit et le 1^{er} cycle des écoles de notariat seront assimilés à l'enseignement technique long.
- Les classes de Brevet de technicien supérieur (B.T.S.) seront par contre considérées comme enseignement technologique supérieur* et exclues de ce paragraphe D.

- Non
- En cours
- Oui

	1
	2
	3

▶▶ Q. 56

TL

52.

SI OUI OU EN COURS A LA QUESTION 51.

Quelle était la spécialité de l'enseignement suivi ?

Si vous avez suivi plusieurs enseignements de nature différente, mentionnez celui de niveau le plus élevé, ou, si vous avez obtenu un diplôme, celui qui correspond à ce diplôme.

.....

.....

.....

Préciser le plus possible

RÉSERVÉ A LA D.R.

SPTLX

53.

Quelles ont été les années d'entrée et de sortie de l'enseignement technique ou professionnel long ?

- Ne pas tenir compte des classes de B.T.S.

- Année d'entrée
- Année de sortie ...
Si en cours mettre 90

		AETL
		ASTL

54.

Quel a été le diplôme le plus élevé obtenu ?

.....

.....

.....

Inscrire la réponse en clair et reporter le numéro de code-carte n° 5

DTLX

55.

Quelle orientation avez-vous suivie à la sortie de l'enseignement technique ou professionnel long ?

.....

.....

.....

Inscrire la réponse en clair et reporter le numéro de code-carte n° 1

ORTL

56.

Avez-vous suivi un enseignement technique ou professionnel menant au Certificat d'aptitude professionnelle (C.A.P.), au Brevet d'études professionnelles (B.E.P.), au Certificat d'éducation professionnelle, au Certificat d'apprentissage maritime, aux Certificats d'aptitude aux fonctions d'aide-soignante, d'auxiliaire de puéricultrice, de travailleuse familiale, de moniteur éducateur, à une formation de niveau ouvrier ou employé qualifié ?

- Lycées d'enseignement professionnel (L.E.P.)
Collèges d'enseignement technique (C.E.T.) ou anciens centres d'apprentissage ; sections ou classes de C.E.T. des lycées, C.E.S. et C.E.G., des lycées agricoles, ou sections ou classes de centre d'apprentissage des anciens collèges d'enseignement industriel, commercial, familial ou social, des écoles de métiers, etc. ; classes de préparation au certificat d'éducation professionnelle ; écoles d'apprentissage maritime (E.A.M.) ; écoles privées équivalentes ; centres d'entreprise ou interentreprise, écoles dépendant de professions menant à une formation d'ouvrier ou d'employé qualifié sans participation régulière à la production.
- Les cours suivis dans le cadre de l'apprentissage – cours professionnels ou cours dans un centre de formation d'apprentis (C.F.A.) – seront exclus de ce paragraphe E et mentionnés en F.

- Non
- En cours
- Oui

	1
	2
	3

▶▶ Q. 61

TC

57.

SI OUI OU EN COURS A LA QUESTION 56.

Quelle était la spécialité de l'enseignement suivi ?

Si vous avez suivi plusieurs enseignements de nature différente, mentionnez celui de niveau le plus élevé, ou, si vous avez obtenu un diplôme, celui qui correspond à ce diplôme.

Préciser le plus possible

RÉSERVÉ A LA D.R.

SPTC

58.

Quelles ont été les années d'entrée et de sortie de l'enseignement technique ou professionnel court ?

- Année d'entrée
- Année de sortie ...
Si en cours mettre 90

		AETC
		ASTC

59.

Quel a été le diplôme le plus élevé obtenu ?

Inscrire la réponse en clair et reporter le numéro de code-carte n° 4

DTC

60.

Quelle orientation avez-vous suivie à la sortie de l'enseignement technique ou professionnel court ?

Inscrire la réponse en clair et reporter le numéro de code-carte n° 1

ORTC

F - APPRENTISSAGE OU FORMATION SUR LE TAS

61.

Avez-vous suivi un apprentissage ou une formation sur le tas chez un artisan ou un commerçant, dans une entreprise industrielle ou commerciale, dans une exploitation agricole ?

- Non
- En cours
- Oui

<input type="checkbox"/>	1
<input type="checkbox"/>	2
<input type="checkbox"/>	3

AP

► Q. 69

62.

SI OUI OU EN COURS A LA QUESTION 61.

L'apprentissage ou la formation sur le tas a-t-il été reçu :

1. Chez un artisan (moins de 10 salariés)
2. Chez un petit commerçant (moins de 10 salariés)
3. Dans une entreprise de 10 à 49 salariés
4. Dans une entreprise de 50 à 499 salariés
5. Dans une entreprise de 500 salariés ou plus
6. Dans une exploitation agricole
7. Autres cas

<input type="checkbox"/>	1
<input type="checkbox"/>	2
<input type="checkbox"/>	3
<input type="checkbox"/>	4
<input type="checkbox"/>	5
<input type="checkbox"/>	6
<input type="checkbox"/>	7

PAP

63.

Quel était le métier ou la spécialité pour lequel vous étiez formé ?

.....

Préciser le plus possible. Exemples : mécanicien réparateur d'automobiles, pâtissier confiseur glacier, commis vendeur en quincaillerie, ouvrier en lutherie, coiffeur, etc.

RÉSERVÉ A LA D.R.

MAP

64.

Avez-vous souscrit un contrat d'apprentissage ?

- Non
- Oui

<input type="checkbox"/>	1
<input type="checkbox"/>	2

CAP

65. a

Quelles ont été les années de début et de fin d'apprentissage ou de formation sur le tas ?

- Année de début ...
- Année de fin ...
Si en cours mettre 90

--	--

AEAP

--	--

ASAP

b

Quelle a été la durée effective en mois de l'apprentissage ou de la formation sur le tas ?

Si vous avez été chez plusieurs artisans ou patrons, cumulez les périodes d'apprentissage.

--	--

DUAP

66.

Dans le cadre de cet apprentissage ou formation sur le tas, avez-vous suivi des cours professionnels organisés par une Chambre de métiers, par une Chambre de commerce, par une Chambre syndicale professionnelle, par une municipalité ou dans un Centre de formation d'apprentis (C.F.A.) ?

- Non
- Oui

<input type="checkbox"/>	1
<input type="checkbox"/>	2

EAP

67.

Si vous vous êtes présenté à un ou plusieurs examens professionnels, précisez :

a Le diplôme le plus élevé obtenu :

3. Examen de fin d'apprentissage artisanal (E.F.A.A.)
4. Certificat d'aptitude professionnelle (C.A.P.) ; Certificat d'aptitude professionnelle agricole (C.A.P.A.) ; Brevet d'apprentissage agricole (B.A.A.) ; Brevet professionnel agricole (B.P.A.)
5. Brevet professionnel (B.P.) ; Brevet de compagnon ; Brevet de maîtrise
2. Autres diplômes professionnels. • Préciser :
1. Aucun diplôme professionnel

<input type="checkbox"/>	3
<input type="checkbox"/>	4
<input type="checkbox"/>	5
<input type="checkbox"/>	2
<input type="checkbox"/>	1

DAP

b Le métier ou la spécialité de ce diplôme

.....

RÉSERVÉ A LA D.R.

SPAP

68.

Quelle orientation avez-vous suivie en fin d'apprentissage ou de formation sur le tas ?

.....

Inscrire la réponse en clair et reporter le numéro de code-carte n° 1

--	--

ORAP

69.

Avez-vous poursuivi des études paramédicales ou sociales de niveau équivalent à celui de technicien supérieur ?

- Études d'assistante sociale, d'infirmière, de sage-femme, de puéricultrice, de masseur-kinésithérapeute, de pédicure, d'orthophoniste, d'orthoptiste, d'ergothérapeute, d'aide-anesthésiste, d'aide-dermatologue.
- *Les formations d'aide-soignante, d'aide-maternelle, d'auxiliaire de puériculture, d'aide médico-psychologique, de travailleuse familiale, d'aide-préparateur, de préparateur en pharmacie, de secrétaire médico-sociale, seront exclues de ce paragraphe G et classées en D ou en E.*
- *Les formations conduisant au B.T.S. d'opticien-lunetier, au D.E. d'audioprothésiste, au B.T.S. de diététicienne, aux D.E. ou B.T.S. ou D.U.T. de laborantin d'analyse médicale, au D.E. de manipulateur d'électro-radiologie, au diplôme de psychologue de santé, seront également exclues du paragraphe G et classées en I.*

- Non
- En cours
- Oui

	1
	2
	3

FPM

▶▶ Q. 73

70.

SI OUI OU EN COURS A LA QUESTION 69.

Quelles ont été les années d'entrée et de sortie de ce cycle de formation ?

- Année d'entrée
- Année de sortie ...
Si en cours mettre 90

AEPM
ASPM

71.

Avez-vous obtenu le diplôme sanctionnant ce cycle de formation ?

Si oui, précisez lequel :

- Non
- Oui

	1
	2

DPM

.....

.....

Exemples : Diplôme d'État (D.E.) d'infirmière ; certificat d'aptitude aux fonctions d'aide-anesthésiste, etc.

72.

Quelle orientation avez-vous suivie à la suite de cette formation paramédicale ou sociale ?

.....

.....

Inscrire la réponse en clair et reporter le numéro de code-carte n° 1

--	--

ORPM

73.

Avez-vous suivi des études ou une formation pédagogiques dans un(e) :

- Écoles normales d'instituteurs (anciennes 4^e et 5^e années). Centres de formation de professeurs d'enseignement général (C.F.P.E.G.C.), de maîtres de classes de transition, de maîtres de classes pratiques, de maîtres de l'enfance inadaptée; Écoles normales nationales d'apprentissage (E.N.N.A.); Centres de formation de professeurs techniques adjoints de lycées techniques (C.F.P.T.A.); Centres régionaux d'éducation physique et sportive (C.R.E.P.S.); Centres ou instituts de formation d'éducateurs spécialisés, de jardinières d'enfants, de monitrices d'enseignement ménager; autres établissements de formation pédagogique de niveau équivalent.
- *Les formations de moniteur éducateur seront classées au paragraphe E.*
- *Les formations menant à l'Agrégation, au C.A.P.E.S., au C.A.P.E.T., au C.A.P.L.A., au C.A.P.E.P.S., au professorat d'enseignement ménager, seront décrites en I.*

- Non
- En cours
- Oui

	1
	2
	3

PD

► Q. 77

74.

SI OUI OU EN COURS A LA QUESTION 73.

Quelles ont été les années d'entrée et de sortie de ce cycle de formation ?

- Année d'entrée
- Année de sortie
Si en cours mettre 90

AEPD
ASPD

75.

Avez-vous obtenu le diplôme sanctionnant ce cycle de formation ?

- Non
- Oui

	1
	2

DPD

Si oui, précisez lequel :

.....

.....

.....

Exemples : Certificat de fin d'études normales (C.F.E.N.); certificat d'aptitude au professorat d'enseignement général (C.A.P.E.G.C.), à l'enseignement dans les classes pratiques (C.A.E.P.), etc.; certificat d'aptitude à l'enseignement dans les collèges techniques (C.A.E.C.E.T.), (C.F.P.T.A.), etc. Diplôme d'État d'éducateur spécialisé, de jardinière d'enfants. - Voir code-carte n° 7

76.

Quelle orientation avez-vous suivie à la suite de cette formation pédagogique ?

.....

.....

.....

Inscrire la réponse en clair et reportur le numéro de code-carte n° 1

--	--

ORPD

77.

Avez-vous poursuivi des études supérieures ?

- Facultés, Unités d'enseignement et de recherches (U.E.R.), Collèges universitaires, Instituts d'université ou de faculté, Instituts de technologie (I.U.T.), Centres de préparation aux affaires, etc.; Classes préparatoires aux grandes écoles, Grandes écoles, Écoles d'ingénieurs, Écoles supérieures de commerce et d'administration des entreprises (E.S.C.A.E.); Écoles de techniciens supérieurs, sections ou classes de techniciens supérieurs, Écoles juridiques, commerciales, secrétariat de direction; 2^e cycle des écoles de notariat, etc.
- *Les études de capacité en droit et le 1^{er} cycle des écoles de notariat seront exclus de ce paragraphe I et seront mentionnés en D.*

- Non
- En cours
- Oui

	1
	2
	3

▶▶ Q. 82

SU

78.

SI OUI OU EN COURS A LA QUESTION 77.

Quelle était la discipline principale étudiée ?

Si l'enquête a suivi plusieurs enseignements, de nature différente, on mentionne celui de niveau le plus élevé ou, s'il a un diplôme, celui qui correspond à ce diplôme.

.....

.....

.....

Inscrire la réponse en clair et reporter le numéro du code-carte n° 8

NSUX

79.

Quelles ont été les années d'entrée et de sortie de l'enseignement supérieur ?

- *En cas d'interruption pour raison de maladie ou de service militaire obligatoire, mentionner la première année d'entrée et la dernière année de sortie.*

- Année d'entrée ...
- Année de sortie ...
Si en cours mettre 90

			AESU
			ASSU

80.

Quel a été le diplôme de l'enseignement supérieur le plus élevé obtenu ?

a Diplôme le plus élevé obtenu :

.....

.....

.....

Inscrire la réponse en clair et reporter le numéro de code-carte n° 9

DSUX

b Préciser également l'établissement et éventuellement la section où vous avez obtenu ce diplôme de niveau le plus élevé :

.....

.....

.....

Exemples : 4^e année de la Faculté de droit et des sciences économiques de Paris, option sciences économiques ; Institut national des sciences appliquées de Lyon (I.N.S.A.), option génie électrique, etc.

81.

Quelle orientation avez-vous suivie à la sortie de l'enseignement supérieur ?

.....

.....

.....

Inscrire la réponse en clair et reporter le numéro de code-carte n° 1

ORSU

V. - ÉTUDES OU FORMATION POST-SCOLAIRES

82.

Après avoir interrompu ou terminé vos études, avez-vous reçu un complément de formation ou suivi un stage à l'initiative de votre employeur ?

- Stages de formation continue, de perfectionnement, d'adaptation, de reconversion ; stages suivis pendant un congé-formation rémunéré et accordé par l'employeur au titre de la loi du 16 juillet 1971 ; stages de formation ou de spécialisation à la suite d'un contrat d'embauche (y compris un contrat emploi-formation) ou d'un engagement ; préparation à des concours administratifs, etc.
- Les enseignements suivis durant un congé-formation non rémunéré par l'employeur, seront décrits par les questions 91 à 97.
- Les cours professionnels suivis dans le cadre de l'apprentissage, seront exclus de cette partie V.

- Non
- En cours
- Oui

<input type="checkbox"/>	1
<input type="checkbox"/>	2
<input type="checkbox"/>	3

FC

▶▶ Q. 91

83.

SI OUI OU EN COURS A LA QUESTION 82.

Nombre de formations distinctes suivies à l'initiative de l'employeur ?

Une formation peut être constituée de plusieurs stages échelonnés dans le temps.

- Formations achevées avant le 1^{er} janvier 1980
- Formations achevées après le 1^{er} janvier 1980 (y compris celles en cours)

<input type="checkbox"/>	N1FC
<input type="checkbox"/>	N2FC

Si l'enquête a suivi plusieurs formations distinctes organisées par l'employeur, ne retenez pour répondre aux questions 84 à 90 que celle de niveau le plus élevé ou de durée la plus longue

84.

Quelles ont été les années de début et de fin de ce cycle de formation de niveau le plus élevé ?

- Année de début
- Année de fin
Si en cours mettre 90

<input type="checkbox"/>	AEFC
<input type="checkbox"/>	ASFC

85.

Quelle a été la durée totale du (des) stage(s) ou cours ? (ne cochez qu'une seule case)

- Stage(s) et cours oraux {
 - 2. Moins de 41 heures
 - 3. De 41 à 160 heures
 - 4. De 161 à 320 heures
 - 5. De 321 à 480 heures
 - 6. De 481 à 800 heures
 - 7. De 801 à 1200 heures
 - 8. Plus de 1200 heures

<input type="checkbox"/>	2
<input type="checkbox"/>	3
<input type="checkbox"/>	4
<input type="checkbox"/>	5
<input type="checkbox"/>	6
<input type="checkbox"/>	7
<input type="checkbox"/>	8
<input type="checkbox"/>	1

DUFC

- 1. Cours par correspondance ou à distance uniquement

86.

Au moment où vous suiviez cette formation, quel était l'établissement où vous travailliez ?

a. Nom (ou raison sociale) :

b. Adresse : Rue (ou lieu-dit) : N°

Commune : Dépt.

c. Activité principale de cet établissement :

.....

.....

Préciser le plus possible.

RÉSERVÉ A LA D.R.

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
AEPFC			
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
CLEPFC		CJFC	

87.

Quels étaient la nature et le niveau de l'enseignement suivi ?

Empty rounded rectangular box for handwritten answer.

Inscrire la réponse en clair et reporter le numéro de code-carte n° 10

NFC

88.

Si cette formation était sanctionnée par un ou plusieurs examens, précisez :

a Le diplôme le plus élevé obtenu :

Empty rounded rectangular box for handwritten answer.

Inscrire la réponse en clair et le numéro de code-carte correspondant

b La spécialité de ce diplôme :

Empty rounded rectangular box for handwritten answer.

RÉSERVÉ A LA D.R.

DFC

SPFC

89.

Cette formation a-t-elle été suivie ?

- 1. A la suite d'un contrat « emploi-formation »
- 2. Sans contrat « emploi-formation » mais dès votre entrée dans l'entreprise ou dans l'Administration, ou dès votre engagement dans l'Armée
- 3. En cours de carrière dans l'entreprise ou dans l'Administration

	1
	2
	3

►► Q. 91

►► Q. 90

CIFC

90.

Cette formation vous a-t-elle permis d'occuper un nouvel emploi ou d'accéder à de nouvelles fonctions ?

- Non
- Oui

	1
	2

►► Q. 91

R2FC

→ Si oui

- a { 1. Dans la même entreprise ou administration
- 2. Dans une autre entreprise ou administration

	1
	2

R3FC

- b { 1. Avec une qualification ou une position hiérarchique supérieure à celle du précédent emploi
- 2. Avec une qualification ou une position hiérarchique équivalente à celle du précédent emploi
- 3. Avec une qualification ou une position hiérarchique inférieure à celle du précédent emploi

	1
	2
	3

R4FC

91. Après avoir interrompu ou terminé vos études, avez-vous suivi un nouvel enseignement, en dehors de votre entreprise (ou administration), à titre personnel ou en tant que demandeur d'emploi orienté par l'A.N.P.E., l'A.P.E.C. ou une A.S.S.E.D.I.C. ?

- Reprise d'études primaires pour adultes, d'études secondaires classiques ou modernes, d'études techniques, d'études supérieures. Cours par correspondance, C.N.E.C. de Vanves, etc. Cours de promotion sociale, cours professionnels pour jeunes travailleurs, cours professionnels agricoles, cours post-scolaires et ménagers agricoles, cours de promotion supérieure du travail (C.N.A.M. et instituts associés), cycles pour adultes des établissements universitaires et des I.U.T. Stages dans un centre de F.P.A. Formation donnée par l'armée dans le cadre du service militaire obligatoire, etc.
- Non
- En cours
- Oui
- Les cours professionnels suivis dans le cadre de l'apprentissage, seront exclus de cette partie V.

<input type="checkbox"/>	1
<input type="checkbox"/>	2
<input type="checkbox"/>	3

PS

►► Q. 98

Si vous avez suivi plusieurs enseignements distincts, ne retenez, pour répondre aux questions 92 à 97, que celui de niveau le plus élevé ou de durée la plus longue

92. SI OUI OU EN COURS A LA QUESTION 91.

A quel titre avez-vous suivi ce cycle de formation de niveau le plus élevé ?

1. En tant que demandeur d'emploi orienté par l'Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.), par l'Association pour l'emploi des cadres (A.P.E.C.), par une A.S.S.E.D.I.C., ou par tout autre organisme public
2. Formation donnée par l'armée dans le cadre du service militaire obligatoire
3. A titre personnel

<input type="checkbox"/>	1
<input type="checkbox"/>	2
<input type="checkbox"/>	3

CIPS

93. Quelles ont été les années de début et de fin de ce cycle de formation de niveau le plus élevé ?

- Année de début ...
- Année de fin
Si en cours mettre 90

<input type="text"/>	AEPS
<input type="text"/>	ASPS

94. Quelle a été la durée totale du (des) stage(s) ou cours ? (ne cochez qu'une seule case)

- Stage(s) et cours oraux
- | | |
|--------------------------|-------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | 2. Moins de 41 heures |
| <input type="checkbox"/> | 3. De 41 à 160 heures |
| <input type="checkbox"/> | 4. De 161 à 320 heures |
| <input type="checkbox"/> | 5. De 321 à 480 heures |
| <input type="checkbox"/> | 6. De 481 à 800 heures |
| <input type="checkbox"/> | 7. De 801 à 1200 heures |
| <input type="checkbox"/> | 8. Plus de 1200 heures |

<input type="checkbox"/>	2
<input type="checkbox"/>	3
<input type="checkbox"/>	4
<input type="checkbox"/>	5
<input type="checkbox"/>	6
<input type="checkbox"/>	7
<input type="checkbox"/>	8
<input type="checkbox"/>	1

DUPS

- 1. Cours par correspondance ou à distance uniquement

95. Quels étaient la nature et le niveau de l'enseignement suivi ?

.....

.....

Inscrire la réponse en clair et reporter le numéro de code-carte n° 10

NPS

Si cette formation était sanctionnée par un ou plusieurs examens, précisez :

a Le diplôme le plus élevé obtenu :

.....

Inscrivez la réponse en clair et le numéro de code-carte correspondant

b La spécialité de ce diplôme :

.....

RÉSERVÉ A LA D.R.

DPS

SPPS

Cette formation post-scolaire vous a-t-elle permis

a de trouver un premier emploi ? • Oui
 • Non

	1
	2

R1PS ►► Q. 98

b d'occuper un nouvel emploi ou d'accéder à de nouvelles fonctions ? • Non
 • Oui

	1
	2

R2PS ►► Q. 98

Si oui

b1 { 1. Dans la même entreprise ou administration
 { 2. Dans une autre entreprise ou administration

	1
	2

R3PS

b2 { 1. Avec une qualification ou une position hiérarchique supérieure à celle du précédent emploi
 { 2. Avec une qualification ou une position hiérarchique équivalente à celle du précédent emploi
 { 3. Avec une qualification ou une position hiérarchique inférieure à celle du précédent emploi

	1
	2
	3

R4PS

VI. - SITUATION PROFESSIONNELLE DES PARENTS BEAU-PÈRE ET DES GRANDS-PARENTS

A - PÈRE

98.

Quelle était la situation professionnelle de votre père (tuteur) à l'époque où vous avez cessé de fréquenter régulièrement l'école ou l'université ?

• Si l'enquêté est en cours d'études, décrivez la situation actuelle.

1. Il travaillait (ou était en chômage)
2. Il était retraité
3. Il était décédé, invalide
4. Autres cas (père inconnu, etc.)

	1
	2
	3
	4

►► Q. 103

FP

• Si le père était retraité ou en chômage, ou s'il était décédé ou invalide, décrivez sa dernière situation professionnelle.

99.

Profession principale. (Préciser le plus possible ; exemples : ouvrier électricien d'entretien, ouvrier spécialisé sur chaîne, dessinateur d'études en électricité, ingénieur chimiste, employé de comptabilité, etc.)

.....

.....

.....

RÉSERVÉ A LA D.R.

CSP

100.

a

Aidait-il un membre de sa famille dans son travail, sans être salarié ?
(exploitation agricole, commerce, artisanat, profession libérale). 1. Oui

• Si OUI, profession de la personne secondée dans son travail :
.....

	1
--	---

►► Q. 101

SI NON CI-DESSUS :

b

Exerçait-il cette profession :

2. A son compte (artisan, commerçant, profession libérale)
3. Comme salarié de l'État ou des collectivités locales
4. Comme autre salarié

	2
	3
	4

►► Q. 103

STP

101.

SI RÉPONSE 1 OU 2 A LA QUESTION PRÉCÉDENTE :

Combien de salariés étaient employés dans l'entreprise ?

• Ne pas compter les gens de maison ni les apprentis ;
dans l'agriculture, compter seulement les salariés permanents.

0. Aucun salarié
1. 1 ou 2 salariés
2. 3 à 9 salariés
3. 10 salariés ou plus

	0
	1
	2
	3

NSP

102.

SI LE PÈRE DE M. ÉTAIT EXPLOITANT AGRICOLE (OU EN AIDAIT UN) :

Veuillez préciser :

– la superficie de l'exploitation
(en hectares s.a.u., et ares si cette superficie est inférieure à 5 ha)

(hectares)	(ares)
SUPHP	SUPAP

– l'orientation des productions agricoles (voir carte n° 1)

--

SPEP

Quels étaient les diplômes les plus élevés que possédait votre père ?

a

Enseignement général ou supérieur :

2. Certificat d'études primaires (C.E.P.)
3. Brevet d'études du 1^{er} cycle (B.E.P.C.), Brevet élémentaire (B.E.), B.E.P.S. ...
4. Baccalauréat (1^{re} ou 2^e partie) *non compris les séries techniques*, Brevet supérieur (B.S.)
5. Diplômes de niveau supérieur au Baccalauréat complet (diplômes délivrés dans les Facultés, diplômes de sortie des grandes écoles publiques ou privées, écoles d'ingénieurs, etc.)
1. Aucun diplôme d'enseignement général ou supérieur

	2
	3
	4
	5
	1

EGP

b

Enseignement technique ou formation professionnelle :

3. Certificat d'aptitude professionnelle (C.A.P.), Examen de fin d'apprentissage artisanal (E.F.A.A.), Brevet d'apprentissage ou professionnel agricole (B.A.A. ou B.P.A.), certificat de fin de stage de F.P.A.
4. Brevet professionnel (B.P.), Brevet de compagnon, Brevet de maîtrise
5. Brevet d'enseignement industriel (B.E.I. ou B.I.), commercial (B.E.C. ou B.C.), social (B.E.S.), hôtelier (B.E.H.), agricole (B.E.A.) ; Brevet d'agent technique agricole (B.A.T.A.)
6. Brevet de technicien (B.T., B.T.A.), Élève breveté des E.N.P. ou d'un lycée technique d'État, Brevet supérieur d'enseignement commercial (B.S.E.C.), Baccalauréat de technicien, Baccalauréat (1^{re} ou 2^e partie) séries techniques ..
7. Brevet de technicien supérieur (B.T.S.), Diplôme d'études supérieures techniques (D.E.S.T.), économiques (D.E.S.E.)
8. Diplômes paramédicaux ou sociaux (diplômes de masseur-kinésithérapeute, d'infirmier), *à l'exclusion du diplôme d'aide-soignant à classer à la rubrique suivante*
2. Autres diplômes techniques ou professionnels
1. Aucun diplôme technique ou professionnel

	3
	4
	5
	6
	7
	8
	2
	1

FTP

B - MÈRE

104.

Votre mère exerçait-elle une activité professionnelle à l'époque où vous avez cessé de fréquenter régulièrement l'école ou l'université ?

• Si l'enquêté est en cours d'études, décrivez sa situation actuelle.

- 1. Oui
- 2. Non mais avait exercé une activité professionnelle auparavant
- 3. Non et n'avait jamais exercé d'activité professionnelle auparavant

• Si la mère ne travaillait plus à cette époque, mais avait exercé une activité professionnelle auparavant (rubrique 2 ci-dessus), décrivez son ancienne activité.

	1
	2
	3

▶▶ Q. 109

FM

105.

Profession principale. (Préciser le plus possible ; exemples : ouvrière spécialisée sur chaîne, dessinatrice d'études en électricité, ingénieur chimiste, caissière de libre-service, employée de comptabilité, etc.)

.....

.....

RÉSERVÉ A LA D.R.

CSM

106.

a Aidait-elle un membre de sa famille dans son travail, sans être salariée ? (exploitation agricole, commerce, artisanat, profession libérale). 1. Oui

• Si OUI, profession de la personne secondée dans son travail :

.....

SI NON CI-DESSUS :

b Exerçait-elle cette profession ?

- 2. A son compte (artisane, commerçante, profession libérale)
- 3. Comme salariée de l'État ou des collectivités locales
- 4. Comme autre salariée

	1
--	---

▶▶ Q. 107

	2
	3
	4

▶▶ Q. 109

STM

107.

SI RÉPONSE 1 OU 2 A LA QUESTION PRÉCÉDENTE :
Combien de salariés étaient employés dans l'entreprise ?

• Ne pas compter les gens de maison ni les apprentis ; dans l'agriculture, compter seulement les salariés permanents.

- 0. Aucun salarié
- 1. 1 ou 2 salariés
- 2. 3 à 9 salariés
- 3. 10 salariés ou plus

	0
	1
	2
	3

NSM

108.

SI LA MÈRE DE M. ÉTAIT EXPLOITANTE AGRICOLE (OU EN AIDAIT UN) :
Veuillez préciser :

— la superficie de l'exploitation
(en hectares s.a.u., et ares si cette superficie est inférieure à 5 ha)

— l'orientation des productions agricoles (voir carte n° 1)

(hectares)

--

SUPHM

(ares)

--

SUPAM

--

SPEM

Quels étaient les diplômes les plus élevés que possédait votre mère ?

a

Enseignement général ou supérieur :

- 2. Certificat d'études primaires (C.E.P.)
- 3. Brevet d'études du 1^{er} cycle (B.E.P.C.), Brevet élémentaire (B.E.), B.E.P.S. ...
- 4. Baccalauréat (1^{re} ou 2^e partie) *non compris les séries techniques*, Brevet supérieur (B.S.)
- 5. Diplômes de niveau supérieur au Baccalauréat complet (diplômes délivrés dans les Facultés, diplômes de sortie des grandes écoles publiques ou privées, écoles d'ingénieurs, etc.)
- 1. Aucun diplôme d'enseignement général ou supérieur

	2
	3
	4
	5
	1

EGM

b

Enseignement technique ou formation professionnelle :

- 3. Certificat d'aptitude professionnelle (C.A.P.), Examen de fin d'apprentissage artisanal (E.F.A.A.), Brevet d'apprentissage ou professionnel agricole (B.A.A. ou B.P.A.), certificat de fin de stage de F.P.A.
- 4. Brevet professionnel (B.P.), Brevet de compagnon, Brevet de maîtrise
- 5. Brevet d'enseignement industriel (B.E.I. ou B.I.), commercial (B.E.C. ou B.C.), social (B.E.S.), hôtelier (B.E.H.), agricole (B.E.A.) ; Brevet d'agent technique agricole (B.A.T.A.)
- 6. Brevet de technicien (B.T., B.T.A.), Élève breveté des E.N.P. ou d'un lycée technique d'État, Brevet supérieur d'enseignement commercial (B.S.E.C.), Baccalauréat de technicien, Baccalauréat (1^{re} ou 2^e partie) séries techniques ..
- 7. Brevet de technicien supérieur (B.T.S.), Diplôme d'études supérieures techniques (D.E.S.T.), économiques (D.E.S.E.)
- 8. Diplômes paramédicaux ou sociaux (diplômes de masseur-kinésithérapeute, d'infirmier), à l'exclusion du diplôme d'aide-soignant à classer à la rubrique suivante
- 2. Autres diplômes techniques ou professionnels
- 1. Aucun diplôme technique ou professionnel

	3
	4
	5
	6
	7
	8
	2
	1

FTM

A l'époque où vous avez cessé de fréquenter régulièrement l'école ou l'université, quel était le :

Situation actuelle si vous êtes en cours d'études.

a

Nombre de frères et sœurs

- Y compris les demi-frères et demi-sœurs
- Non compris les enfants mort-nés
- Non compris la personne interrogée

- Nombre de frères
- Nombre de sœurs

	NF
	NS

b

Nombre de frères et sœurs plus âgés que vous-même

- Nombre de frères plus âgés...
- Nombre de sœurs plus âgées.

	NFV
	NSV

Quelle était l'adresse de vos parents (tuteurs) à l'époque où vous avez cessé de fréquenter régulièrement l'école ou l'université ?

Si vous êtes en cours d'études, mentionnez leur adresse actuelle.

Département ou pays pour l'outre-mer et l'étranger

	DRPM
--	------

Commune :

.....

(Pour Paris, ajouter l'arrondissement)

RÉSERVÉ À LA D.R.	
	CRPM

C - BEAU-PÈRE

POUR LES PERSONNES MARIÉES (2 A Q. 3 a)
 OU VIVANT EN UNION LIBRE (3 A Q. 3 b).
 POUR LES AUTRES ►► Q. 118

112.

Quelle était la situation de votre beau-père (ou du père de la personne avec qui vous vivez en union libre) à l'époque de votre mariage (ou du début de votre union) ?

- En cas de remariage, décrivez la situation correspondant au mariage actuel
 - 1. Il travaillait (ou était en chômage)
 - 2. Il était retraité
 - 3. Il était décédé, invalide
 - 4. Autres cas (beau-père inconnu, etc.)
- Si à l'époque le beau-père était retraité ou en chômage, ou s'il était décédé ou invalide, décrivez sa dernière situation professionnelle.

	1
	2
	3
	4

FBP

►► Q. 118

113.

Profession principale. (Préciser le plus possible; exemples : ouvrier électricien d'entretien, ouvrier spécialisé sur chaîne, dessinateur d'études en électricité, ingénieur chimiste, employé de comptabilité, etc.)

.....

RÉSERVÉ A LA D.R.

CSBP

114.

a Aida-t-il un membre de sa famille dans son travail, sans être salarié ?
 (exploitation agricole, commerce, artisanat, profession libérale). 1. Oui

• Si OUI, profession de la personne secondée dans son travail :

	1

►► Q. 115

SI NON CI-DESSUS :

b Exerçait-il cette profession :

- 2. A son compte (artisan, commerçant, profession libérale)
- 3. Comme salarié de l'État ou des collectivités locales
- 4. Comme autre salarié

	2
	3
	4

STBP

►► Q. 117

115.

SI RÉPONSE 1 OU 2 A LA QUESTION PRÉCÉDENTE :
 Combien de salariés étaient employés dans l'entreprise ?

- Ne pas compter les gens de maison ni les apprentis ; dans l'agriculture, compter seulement les salariés permanents.
- 0. Aucun salarié
- 1. 1 ou 2 salariés
- 2. 3 à 9 salariés
- 3. 10 salariés ou plus

	0
	1
	2
	3

NSBP

116.

SI LE BEAU-PÈRE DE M. ÉTAIT EXPLOITANT AGRICOLE (OU EN AIDAIT UN) :
 Veuillez préciser :

- la superficie de l'exploitation
 (en hectares s.a.u., et ares si cette superficie est inférieure à 5 ha)
- l'orientation des productions agricoles (voir carte n° 1)

(hectares)	(ares)
<div style="border: 1px solid black; width: 80px; height: 20px; margin: 0 auto;"></div> SUPHBP	<div style="border: 1px solid black; width: 80px; height: 20px; margin: 0 auto;"></div> SUPABP
<div style="border: 1px solid black; width: 30px; height: 20px; margin: 0 auto;"></div> SPEBP	

Quels étaient les diplômes les plus élevés que possédait votre beau-père ?

a

Enseignement général ou supérieur :

- 2. Certificat d'études primaires (C.E.P.)
- 3. Brevet d'études du 1^{er} cycle (B.E.P.C.), Brevet élémentaire (B.E.), B.E.P.S. ...
- 4. Baccalauréat (1^{re} ou 2^e partie) *non compris les séries techniques*, Brevet supérieur (B.S.)
- 5. Diplômes de niveau supérieur au Baccalauréat complet (diplômes délivrés dans les Facultés, diplômes de sortie des grandes écoles publiques ou privées, écoles d'ingénieurs, etc.)
- 1. Aucun diplôme d'enseignement général ou supérieur

	2
	3
	4
	5
	1

EGBP

b

Enseignement technique ou formation professionnelle :

- 3. Certificat d'aptitude professionnelle (C.A.P.), Examen de fin d'apprentissage artisanal (E.F.A.A.), Brevet d'apprentissage ou professionnel agricole (B.A.A. ou B.P.A.), certificat de fin de stage de F.P.A.
- 4. Brevet professionnel (B.P.), Brevet de compagnon, Brevet de maîtrise
- 5. Brevet d'enseignement industriel (B.E.I. ou B.I.), commercial (B.E.C. ou B.C.), social (B.E.S.), hôtelier (B.E.H.), agricole (B.E.A.); Brevet d'agent technique agricole (B.A.T.A.)
- 6. Brevet de technicien (B.T., B.T.A.), Élève breveté des E.N.P. ou d'un lycée technique d'État, Brevet supérieur d'enseignement commercial (B.S.E.C.), Baccalauréat de technicien, Baccalauréat (1^{re} ou 2^e partie) séries techniques ..
- 7. Brevet de technicien supérieur (B.T.S.), Diplôme d'études supérieures techniques (D.E.S.T.), économiques (D.E.S.E.)
- 8. Diplômes paramédicaux ou sociaux (diplômes de masseur-kinésithérapeute, d'infirmier), *à l'exclusion du diplôme d'aide-soignant à classer à la rubrique suivante*
- 2. Autres diplômes techniques ou professionnels
- 1. Aucun diplôme technique ou professionnel

	3
	4
	5
	6
	7
	8
	2
	1

FTBP

D - GRANDS-PÈRES

118.

Quelle était la situation professionnelle de votre GRAND-PÈRE PATERNEL avant son départ en retraite ?

- 1. A son compte (artisan, commerçant, profession libérale) ou en aidant un membre de sa famille dans son travail sans être salarié.....
- 2. Salarié de l'État ou des collectivités locales.....
- 3. Autre salarié.....
- 4. Autres cas (invalidé, etc.).....

	1
	2
	3
	4

▶▶ Q. 120

STGPP

- Nombre de salariés permanents :
- *Ne pas compter les gens de maison ni les apprentis ; dans l'agriculture, compter seulement les salariés permanents.*
 - 0. Aucun salarié.....
 - 1. 1 ou 2 salariés.....
 - 2. 3 à 9 salariés.....
 - 3. 10 salariés ou plus.....

	0
	1
	2
	3

NSGPP

119.

A cette époque, quelle était sa profession principale ?
(Préciser le plus possible ; exemples : ouvrier électricien d'entretien; ouvrier spécialisé sur chaîne, dessinateur d'études en électricité, ingénieur chimiste, employé de comptabilité, etc.)

.....

.....

.....

RÉSERVÉ A LA D.R. :

CSGPP

120.

Quelle était la situation professionnelle de votre GRAND-PÈRE MATERNEL avant son départ en retraite ?

- 1. A son compte (artisan, commerçant, profession libérale) ou en aidant un membre de sa famille dans son travail sans être salarié.....
- 2. Salarié de l'État ou des collectivités locales.....
- 3. Autre salarié.....
- 4. Autres cas (invalidé, etc.).....

	1
	2
	3
	4

▶▶ PARTIE VII

STGPM

- Nombre de salariés permanents :
- *Ne pas compter les gens de maison ni les apprentis ; dans l'agriculture, compter seulement les salariés permanents.*
 - 0. Aucun salarié.....
 - 1. 1 ou 2 salariés.....
 - 2. 3 à 9 salariés.....
 - 3. 10 salariés ou plus.....

	0
	1
	2
	3

NSGPM

121.

A cette époque, quelle était sa profession principale ?
(Préciser le plus possible ; exemples : ouvrier électricien d'entretien, ouvrier spécialisé sur chaîne, dessinateur d'études en électricité, ingénieur chimiste, employé de comptabilité, etc.)

.....

.....

.....

RÉSERVÉ A LA D.R. :

CSGPM

VII. - ÉVALUATION DU REVENU PROFESSIONNEL DE 1984

122.

Avez-vous occupé un emploi salarié au cours de l'année 1984 ?

1. Oui
2. Non

<input type="checkbox"/>	1
<input type="checkbox"/>	2

►► Fin de l'enquête

ACT84

Les questions que nous allons vous poser concernent les revenus de votre travail. Elles sont extrêmement importantes pour nous permettre d'évaluer la part qui revient à l'amélioration de la formation générale et professionnelle dans l'élévation du niveau de vie.

Comme on vous l'a précisé en début d'interview, vous pouvez être assuré(e) que vos réponses, protégées par la loi du 7 juin 1951 sur le secret statistique, resteront strictement anonymes et ne serviront qu'à l'établissement de statistiques.

123.

Veuillez indiquer, sur le tableau II., le montant annuel de vos traitements et salaires perçus au titre de l'année 1984.

Tenez compte des avantages en nature, indemnités, primes (de productivité, de rendement, d'intéressement), 13^e mois, jetons de présence, droits d'auteur et revenus de brevets.

Déduisez les frais réels justifiés s'il y a lieu (frais de voyages professionnels, frais supportés par le salarié pour le compte de son employeur).

Ne tenez pas compte des revenus de la fortune personnelle, des pensions, retraites, rentes, des prestations familiales (allocations familiales et supplément familial des fonctionnaires, allocation de salaire unique, allocation de la mère au foyer, allocations prénatales et de maternité, allocation logement), indemnités de chômage.

Aidez-vous au besoin de votre dernière déclaration fiscale, mais n'oubliez pas que la question concerne les revenus personnels de votre travail en tant que salarié et non les autres ressources du ménage.

TABLEAU II

REVENUS DU TRAVAIL (exprimés en francs)			
Salaires et traitements nets (cotisations de Sécurité sociale déduites)	Activité principale	(1) Salaire principal	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _
		(2) Primes - 13 ^e mois, etc.	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _
		(3) Avantages en nature	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _
		(4) = (1) + (2) + (3) TOTAL 1	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _
		(5) Frais réels justifiés éventuels	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _
	(6) = (4) - (5) TOTAL 2	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _	
Activité secondaire		_ _ _ _ _ _ _ _ _ _	

SAL

PRIM

AVA

TOT 1

FRE

TOT 2

RAS

124.

L'activité principale correspondant aux revenus salariaux mentionnés en rubrique « TOTAL 2 » a-t-elle été exercée ?

1. Uniquement à temps complet
2. Uniquement à temps partiel
3. En partie à temps complet, en partie à temps partiel

<input type="checkbox"/>	1
<input type="checkbox"/>	2
<input type="checkbox"/>	3

NAC

125.

Veuillez préciser en nombre de mois la durée totale des périodes d'activité principale de 1984 (activité salariale)

- Nombre de mois à temps complet .
- Nombre de mois à temps partiel .

_ _	ATC
_ _	ATP

ATC

ATP

• Seront incluses les périodes de congés payés, de congés maladie de courte durée, de préavis de licenciement rémunérées par l'employeur.

• Seront exclues toutes les périodes non rémunérées par l'employeur, congés de longue maladie, périodes de grève, périodes de chômage, etc.

126.

SI L'ENQUÊTÉ A REFUSÉ DE RÉPONDRE A LA QUESTION 123. :

Cochez la case ci-contre

<input type="checkbox"/>	1
--------------------------	---

RISAL